



PV de l'Assemblée Générale de l'association Aux 6 Logis

Lundi 27 avril 2026

Personnes présentes :

Fleur André (Aux 6 logis), Céline Anel (Aux 6 logis), Cécile Benisty (comité), Cindy Bocquet (comité), Geneviève Bordry (présidente), Marie Cachat (Aux 6 logis), Zoé Court (Comptabilis), Kënza Guedouche (Aux 6 logis), Elise Hübner (Aux 6 logis), Andréa Kundig (1h par m2), Davy-Kim Lascombes (BPEV-Etat de Ge), Ludivine Mayer (Aux 6 logis), Caroline Ritter (Aux 6 logis), Vincent Schmied (Echo SA), Chantal Thévenoz (Neoma), Nathalie Thürler (Aux 6 logis), Anna Venturi (Aux 6 logis), Hacène Ouahmane (Hospice Général), Christelle Borgniet (Hospice Général), Camilla Biesert Da Silva (Foyer le Pertuis-FOJ), Nelida Sosa (Résidente), Amaraisa Gugger (Résidente), Leila Emadi (Résidente), Catherine Fleury (comité), Angela Wiebusch (ADEMAG), Anne-Céline Machet (FEG), Philomène Brou (ancienne résidente), Stella Afiesimama (résidente).

Personnes excusées :

Thierry Apothéloz (Conseiller d'Etat), Esperanza Araujo (FOJ), Sheila Buemi-Moore (Vernets d'Arve), Johanna Clamaron (trésorière), Claire Dechamboux (comité), Laure Delieutraz (DCS-Etat de Ge), Caroline Duriaux (DCS-Etat de Ge), Caroline Eichenberger (Camarada), Alessandra Fasciani (Aux 6 logis), Marie-Rose Genet (membre), Karen Guinand (Conseillère administrative, Genthod), Félicien Mazzola (Conseiller administratif, Confignon), Christine Meyerhans (Voie-F), Nadine Mudry (DCS-Etat de Ge), Grégoire Odier (Conseiller administratif, Troinex), Philippe Pasche (Conseiller administratif, Pregny-Chambésy), Yasmina Pejom (OCLPF), Catherine Popa (membre), Mathilde Roch (Comptabilis), Julia Schaad (CAPAS), Silvia Serafin (Païdos), Bruno da Silva (Maire, Thônex), Mme Aline Tagliabue (Conseillère administrative, Veyrier), Sylvain Thevoz (député, Grand Conseil), Françoise Tschoop (formatrice d'adulte), Fabienne Vermeulen (CAPAS), Pascale Vernet Dunand (membre).

Rapporteuse : Kënza Guedouche

1. Mot d'accueil de la Présidente

Mme Geneviève Bordry, Présidente, ouvre ce point en adressant ses remerciements à l'ensemble de l'équipe pour son engagement, son professionnalisme et la qualité du travail accompli au cours de l'exercice écoulé.

Après la création de 10 nouveaux appartements relais individuels en 2024, l'association a adapté son fonctionnement en 2025 pour faire face à ce développement, garantir la continuité et la qualité des prestations.

La Présidente informe l'assemblée des changements intervenus dans le cadre de cette réorganisation, notamment l'engagement d'une deuxième co-directrice, le départ de deux membres du comité ainsi que de deux collaboratrices. Dès 2026, l'équipe a également été renforcée par l'arrivée d'une responsable logistique et d'une cinquième travailleuse sociale.

2. Approbation du PV de l'AG du 14 avril 2025

Le PV de l'AG du 14 avril 2025 est accepté à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour de l'AG

L'ordre du jour de la séance est accepté à l'unanimité.

4. Points forts de l'année 2025

Introduction

Ludivine Mayer, co-directrice

Aux 6 logis est née en 2016 de la volonté des associations du Réseau femmes*, à partir d'un constat simple, mais toujours d'actualité : à Genève, le manque de logements temporaires pour les femmes en situation de crise ou fuyant des violences est structurel.



Depuis l'ouverture des six premiers appartements relais, en avril 2018, nous essayons, concrètement, de répondre à cette réalité. Notre ambition est restée la même : offrir un toit sécurisé mais aussi les clés pour se reconstruire et retrouver son autonomie.

Aujourd'hui, près de dix ans plus tard, Aux 6 logis propose 30 places d'hébergement pour des femmes, le plus souvent accompagnées de leurs enfants.

Au fil des années, l'activité n'a cessé de croître. Depuis 2018, plus de 300 femmes et 200 enfants ont été accueillis et accompagnés par l'association.

Face à ce développement, nous avons pris le temps, en 2025, de nous arrêter pour réfléchir à notre organisation. Avec l'équipe et le comité, nous avons engagé un travail de fond pour adapter notre fonctionnement à cette croissance.

Cela s'est traduit par un renforcement de l'équipe, avec l'arrivée d'une co-directrice, Caroline Ritter, d'une responsable logistique, Anna Venturi, et plus récemment, d'une nouvelle travailleuse sociale, Kenza Guedouche, qui a rejoint l'équipe le 1er avril 2026.

Tout au long de l'année 2025, la présence et le soutien des membres du comité de l'association ont été essentiels. Leur engagement constant à nos côtés, dans cette période de transformation souvent intense, a permis d'accompagner ces évolutions avec solidité et d'assurer une continuité durable. L'équipe d'Aux 6 logis remercie chaleureusement toutes les membres du comité pour leur soutien.

Mission, public et chiffres clés

Fleur André, travailleuse sociale, présente la mission de l'association.

Aux 6 logis a pour mission d'offrir un logement sûr et un accompagnement global à des femmes, avec ou sans enfants, afin de leur permettre d'améliorer durablement leur situation et d'accéder à un logement stable.



Elle souligne que l'association ne propose pas uniquement un hébergement, mais également un espace de sécurité, de reconstruction et de dignité, permettant aux résidentes de reprendre progressivement confiance en elles.

L'accompagnement mis en place vise notamment à :

- retrouver un équilibre grâce à un cadre sécurisant et un suivi adapté ;
- renforcer l'autonomie et les compétences des résidentes ;
- réduire leur vulnérabilité et prévenir les risques de retour à des situations de précarité ou de violence.

Les femmes accueillies par l'association traversent des situations de grande fragilité : séparation conjugale, perte d'emploi, précarité financière ou administrative et, dans près de deux tiers des situations, des violences domestiques ou de genre.

Fleur André souligne qu'en 2025 Aux 6 logis a hébergé plusieurs femmes âgées et fragilisées sur le plan de la santé, présentant des besoins spécifiques nécessitant un accompagnement adapté et une attention particulière.

Aux 6 logis dispose de 20 logements relais individuels pour des séjours allant jusqu'à 18 mois, ainsi que de 10 places collectives d'urgence pour 3 mois.

Fleur André souligne l'augmentation significative du nombre d'enfants hébergés par Aux 6 logis en 2025, avec l'arrivée de familles avec plusieurs enfants en bas âge, ainsi que des femmes enceintes ayant accouché durant leur séjour.

En 2025, 85 % des femmes hébergées en relais ont accédé à un logement pérenne à l'issue de leur séjour. Ce qui témoigne de l'efficacité du dispositif proposé.

Notre accompagnement : quoi, comment et pourquoi ?

Elise Hubner, travailleuse sociale, présente notre accompagnement :



Dès son arrivée, chaque femme est suivie par une travailleuse sociale référente et bénéficie d'un accompagnement psycho-social personnalisé, fondé sur une écoute attentive et des démarches adaptées à leur situation.

La spécificité de notre accompagnement réside dans le fait qu'une grande partie des entretiens individuels se déroule au domicile des bénéficiaires, permettant ainsi un suivi sur mesure, respectueux des besoins et du rythme de chacune.

Lors des entretiens à domicile ou au bureau, nous les soutenons dans leurs démarches administratives, professionnelles, médicales, familiales et financières. Nous organisons également des entretiens de réseau et les accompagnons dans leurs recherches de logement.

Cet accompagnement a pour objectif de favoriser la stabilisation des situations et l'accès à un logement durable. Lorsque cela est nécessaire, les besoins des bénéficiaires sont également évalués lors de temps d'échange en équipe pluridisciplinaire.

Focus sur l'accompagnement psychologique :

Marie Cachat, psychologue, présente l'accompagnement psychologique:

Les consultations psychologiques proposées ont pour objectif d'offrir un soutien aux femmes tout au long de leur séjour à Aux 6 logis. Ces séances constituent un espace d'écoute bienveillant permettant aux résidentes d'exprimer leurs émotions et, progressivement, de préciser leurs besoins et leurs demandes. Lorsque cela s'avère nécessaire, une orientation vers des associations spécialisées ou des thérapeutes en pratique privée peut être mise en place.

Dans les situations où les problématiques dépassent le cadre d'intervention de la structure (urgences psychiques, troubles de stress post-traumatique complexe, etc.), les consultations jouent un rôle de relais vers des dispositifs spécialisés et adaptés.

Les thématiques abordées sont variées : violences domestiques, violences sexistes et sexuelles, parcours migratoires, isolement, enjeux de santé ou encore difficultés d'accès à l'emploi. Une part importante des femmes accompagnées présente des troubles de stress post-traumatique.

Le travail mené vise alors prioritairement la stabilisation, en s'appuyant sur la relation thérapeutique ainsi que sur les ressources internes et externes des résidentes, afin de favoriser, dans un second temps, une prise en charge plus approfondie en dehors de la structure. Afin de faciliter les réorientations, un annuaire de professionnelles et de structures partenaires de confiance a été constitué et régulièrement actualisé en fonction des disponibilités.

Le format des séances est adaptable aux besoins des résidentes : en présentiel, par téléphone, à domicile ou lors de marches thérapeutiques, par exemple. Leur fréquence est également modulable selon les situations rencontrées (hebdomadaire, bimensuelle ou plus espacée).

En 2025, environ 90 consultations psychologiques ont été réalisées auprès des résidentes.

Focus sur le soutien à la parentalité :

Nathalie Thürler, travailleuse sociale, présente le soutien à la parentalité :

De plus en plus de familles et d'enfants rencontrent des difficultés éducatives, sociales ou émotionnelles. Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur fonction parentale, tant sur le plan psychique et émotionnel que dans les actes concrets du quotidien liés à l'éducation et au bien-être de l'enfant.

Dans ce cadre, l'accompagnement vise à soutenir les parents tout en préservant leur rôle et leur autorité parentale. En protection de l'enfance, l'intervention ne concerne pas uniquement l'enfant, mais également les parents, afin de les accompagner vers un réaménagement de leurs pratiques éducatives selon leurs ressources et leurs capacités. L'objectif est de prévenir les situations de maltraitance et de promouvoir la bientraitance.

Il est essentiel de reconnaître le parent comme acteur principal de la socialisation de l'enfant. Chaque famille transmet des valeurs, des repères et des pratiques éducatives qui lui sont propres. Le soutien à la parentalité doit donc trouver un équilibre entre le rappel du cadre éducatif nécessaire au bon développement de l'enfant et le respect des choix, des valeurs et du vécu familial.

Le soutien à la parentalité repose sur une relation d'accompagnement construite avec la mère. Il s'agit de partir des besoins identifiés par elles, en valorisant leurs compétences, leurs savoirs d'expérience et leur capacité d'agir. Les professionnelles cherchent à écouter les mères, comprendre leurs représentations et leurs contraintes liées à leurs situations de vulnérabilité, afin de renforcer leur confiance et leur sentiment d'être capables d'agir sur leur quotidien et celui de leurs enfants.

L'accompagnement proposé se concentre notamment sur les besoins exprimés par les mères : besoin d'écoute, de soutien émotionnel, de conseils, d'informations ou encore de reconnaissance face à la fatigue et à la difficulté du quotidien. L'objectif est également de favoriser le développement du pouvoir d'agir personnel et parental.

Concrètement, cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- entretiens individuels avec les mères ;
- soutien dans les démarches administratives, scolaires ou médicales ;
- interventions à domicile, par exemple au moment des repas ou lors des devoirs ;
- orientation vers des structures de soutien ;
- suivi avec les enseignant.es, pédiatres ou thérapeutes ;
- organisation d'activités parents-enfants ;
- propositions d'activités pour les enfants ;
- collaboration avec les services de protection de l'enfance et les partenaires du réseau.

Un cercle d'écoute autour de la prévention du burn-out parental sera également mis en place prochainement.



Agir dans le réseau

Ludivine Mayer, co-directrice

Le travail en réseau est au cœur de l'identité d'Aux 6 logis. Née de la collaboration entre Aspasia, F-Information et SOS Femmes, l'association continue aujourd'hui tout naturellement de se développer dans cette dynamique collective.

Son engagement au sein du Réseau femmes*, sa participation aux Bastions de l'égalité en 2025, ou encore son implication dans La Collective et ses futurs projets de logements montrent combien le réseau est à la fois un socle et un moteur pour son action.

Cette force du collectif est aussi essentielle pour faire évoluer les dispositifs existants. La question de l'accès au logement social pour les femmes victimes de violences en est un exemple concret. Nous avons choisi d'en parler dans notre rapport d'activité 2025 car la grande majorité des femmes accompagnées par Aux 6 logis a vécu des violences. Pourtant, lorsqu'elles accèdent à un de nos logements relais individuels, elles perdent automatiquement leurs points de priorité pour un logement social, ce qui fragilise leur parcours et peut compromettre leur mise en sécurité.

Dans ce contexte, le travail en réseau permet de porter collectivement ces constats devant les autorités et de faire avancer les choses.

Le réseau ne sert pas seulement à agir ensemble : il fait évoluer le système pour mieux répondre aux besoins des femmes.

5. Présentation des comptes 2025

Mme Zoé Court, Comptabilis, présente les comptes 2025.

- On observe une augmentation conséquente de l'activité de l'Association qui en fait a déjà eu lieu en cours d'année 2024, avec la mise à en place des nouveaux logements aux Libellules et à la rue de Lyon, et qui se reflète désormais pleinement dans les comptes.

- Contributions du secteur privé env. 35'000 CHF de plus que ce qui avait été prévu au budget.
- Contributions du secteur public, État et Ville de Genève, qui ont aussi été adaptées en fonction de l'évolution des activités de l'Association.
- Charges qui ont évolué en conséquences, que ça soit au niveau des charges directes, c'est-à-dire pour l'essentiel des loyers payés aux régies, des charges de personnel ou des frais généraux.
- Bénéfice de 145'143 CHF pour l'année 2025 qui s'explique essentiellement par les contributions au logement des bénéficiaires bien plus élevées que prévu initialement au budget (env. 100'000-110'000 CHF de plus), les dons privés aussi env. 35'000 CHF de plus que prévu et les dons des communes env. 10'000 CHF. On observe également un léger dépassement au niveau des charges mais bien moindre.

Davy-Kim Lascombes, du BPEV, demande des précisions complémentaires concernant l'explication de ce résultat.

Zoé Court explique que la hausse des contributions au logement s'explique principalement par la création de nouveaux appartements relais individuels. Neuf places ont ainsi été ouvertes en 2025, après la création de deux premières places en 2024. Le développement de ces nouvelles capacités d'accueil a directement entraîné une augmentation des contributions au logement, qui se reflète dans les comptes 2025.

Ludivine Mayer rappelle également que plusieurs recrutements ont été réalisés entre septembre 2025 et avril 2026 afin de renforcer l'équipe et de répondre aux besoins liés à l'ouverture de ces nouvelles places. Cette augmentation des effectifs entraînera une hausse des charges salariales, qui se reflétera dans les comptes 2026.

Elle ajoute que les charges salariales augmentent de 25 % entre 2025 et 2026. Cette hausse concerne presque uniquement les prestations d'accompagnement sur le terrain. Les fonctions de support et d'administration restent stables, puisqu'elles représentent 22 % des salaires en 2025 et 23 % en 2026.

Elle précise que, même si l'intégralité du bénéfice 2025 était conservée et ajoutée aux fonds propres déjà constitués par l'association, cela permettrait tout juste d'atteindre l'équivalent d'environ trois mois de trésorerie disponible, soit près de CHF 350'000.—. Ce niveau de réserve correspond aux recommandations généralement admises afin d'assurer la continuité des prestations en cas de diminution ou d'absence temporaire de recettes.

Malgré cela, l'association a fait le choix d'intégrer CHF 100'000.— de ce bénéfice 2025 dans son budget prévisionnel 2026, renonçant ainsi à atteindre ce seuil de sécurité financière.

Ludivine Mayer souligne le paradoxe auquel les associations sont confrontées : les bailleurs publics encouragent la constitution de réserves correspondant à trois mois de fonctionnement, tout en demandant le remboursement des excédents. Ce qui rend difficile la constitution de réserves suffisantes et maintient les associations dans une certaine fragilité financière.

6. Rapport de la fiduciaire de révision des comptes 2025

M. Vincent Schmied, Echo SA, explique les bases sur lesquelles ledit rapport a été établi.

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales et statutaires requises et en respect des directives de l'Etat.

7. Approbation des comptes 2025

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Décharges au Comité et à la fiduciaire de révision pour l'exercice 2025

Les décharges au Comité et au fiduciaire de révision sont acceptées à l'unanimité.

9. Réélection de la fiduciaire de révision des comptes

La fiduciaire Echo SA est réélue à l'unanimité.

10. Présentation du budget 2026

Ludivine Mayer, co-directrice

Le budget 2026 de l'association s'élève à CHF 1'380'000.-, soit une hausse de 15 % par rapport à 2025. Cette augmentation s'explique principalement par deux éléments.

En 2025, Aux 6 logis a dû quitter une des maisons du dispositif d'urgence qui accueillait trois femmes et leurs enfants. Ce logement, mis à disposition à titre temporaire, devait être démoli pour laisser place à de nouveaux immeubles. Grâce au soutien du DCS de la Ville de Genève, nous avons pu trouver une nouvelle maison aux Eaux-Vives, que nous occupons depuis juillet. Cette relocalisation a toutefois entraîné une augmentation significative des charges d'appartements.

D'autre part, comme évoqué précédemment, l'augmentation des besoins — création de 10 places relais en 2024, situations personnelles des femmes hébergées plus complexes et précaires, et hausse du nombre d'enfants — l'année 2025 a été marquée par la nécessité d'adapter et renforcer l'association avec de nouveaux recrutements et la location d'un bureau supplémentaire, ce qui a augmenté les charges de personnel et de fonctionnement. L'association compte aujourd'hui 11 personnes (6,3 ETP), avec en plus l'appui de deux indépendants : Biniam, intendant technique, et Khadija, art-thérapeute.

En 2026, les subventions publiques couvrent 60 % des dépenses. Avec la participation des bénéficiaires aux frais de logement, le taux de couverture atteint 85 %, garantissant une situation financière stable.

Pour ce qui est des perspectives budgétaires, on peut commencer à se projeter dans l'année 2027 qui marquera un tournant important pour Aux 6 logis.

En effet, nous déménagerons, en début d'année prochaine nos bureaux ainsi qu'une partie de nos logements à La Collective. Ce projet représente une opportunité majeure mais aussi un important défi : celui d'absorber l'augmentation de nos charges, liée aux loyers des douze appartements relais que nous gérons au sein de La Collective.

Pour y répondre, nous devons renforcer nos financements publics et privés, tout en consolidant nos partenariats institutionnels, en particulier avec Hospice général. Nous souhaitons faire évoluer les contributions de l'Hospice général en cas d'hébergement d'une de leurs bénéficiaires. L'objectif : reconnaître l'accompagnement de proximité assuré par l'équipe psychosociale d'Aux 6 logis. Cet accompagnement va bien au-delà de la seule recherche de logement et constitue un complément essentiel au travail de l'Hospice général.

11. Perspectives 2026-2027

Caroline Ritter, co-directrice

En 2026, Aux 6 logis poursuit son développement en consolidant la co-direction mise en place en septembre 2025 et en engageant une responsable logistique en janvier 2026. L'association renforce également sa structuration grâce à la mise en place d'un logiciel de régie immobilière permettant de professionnaliser les états des lieux et de systématiser la facturation.

L'association souhaite également faire évoluer ses pratiques en renforçant la présence des travailleuses sociales auprès des femmes hébergées. Environ 10 % du temps de travail est désormais consacré au suivi individuel de chaque résidente, ce qui a conduit à l'engagement d'une cinquième travailleuse sociale en avril 2026. Les pratiques professionnelles continuent d'être questionnées et adaptées à travers des formations, des supervisions et différents espaces de réflexion. Cette dynamique a notamment permis la révision des conventions d'accompagnement social et nourrit actuellement des réflexions autour des durées de séjour ainsi que d'un futur accompagnement post-hébergement prévu pour 2027.

À l'occasion des 10 ans de l'association, un projet participatif intitulé « 10 ans, 10 récits, 10 voix » est en cours de réalisation avec les femmes hébergées, l'équipe des 6 logis et les illustratrices du collectif La Bûche. Cette publication illustrée vise à valoriser les parcours et à porter un regard sensible sur les enjeux liés au logement, à la migration, au genre et à la précarité.



Aux 6 logis développe également les « pérégrinations culturelles », un projet mené avec Destination 27 permettant à certaines résidentes de découvrir différentes formes d'expression artistique à travers des sorties, ateliers et performances. Ce parcours, débuté en février 2026, vise à renforcer la confiance en soi, la créativité et le pouvoir d'agir des participantes dans un cadre sécurisant.

Les 10 ans de l'association seront célébrés au printemps 2027 dans le cadre de la fête de la Collective. Cet événement permettra notamment de présenter le recueil illustré ainsi que l'œuvre collective réalisée lors des pérégrinations culturelles.

Enfin, début 2027, Aux 6 logis rejoindra la Collective, située dans le quartier de Plainpalais à Genève. Ce nouvel espace réunira les bureaux de l'association ainsi que 12 logements-relais destinés aux femmes et minorités de genre, au sein d'un écosystème regroupant différents services et espaces de soutien, de culture et de rencontre.

12. Election / réélection des membres du Comité

- Muriel Zimmermann a démissionné au 31 juillet 2025 et Maya Pfiffner au 31.08.2025.
- Johanna Clamaron, Cindy Bocquet, Geneviève Bordry, Claire Déchamboux et Catherine Fleury se représentent.
- Cécile Benisty se présente.

« Mariée et maman de deux garçons de 14 et 11 ans, je travaille, depuis huit ans, comme chargée de communication à la mairie de Satigny, après avoir passé de nombreuses années en agence de publicité et de communication.

Il y a quelques années, je me suis intéressée aux droits des femmes, ou plutôt à leur fragilité, à ces acquis que l'on croit solides mais qui peuvent si facilement nous être retirés. La remise en cause du droit à l'avortement dans plusieurs États américains a été un véritable déclic.



À partir de là, j'ai beaucoup lu, beaucoup observé. Et plus je faisais défiler les informations, plus je voyais des femmes privées de droits ou en danger, ailleurs, mais parfois aussi très près de nous.

En parallèle, les témoignages de violences conjugales pendant le Covid, les féminicides... Tout cela m'a profondément marquée. Et plus je me documentais, plus un sentiment s'imposait : celui d'être spectatrice, sans agir.

J'ai alors compris qu'il fallait que je trouve une manière d'agir, à mon échelle. Ne plus rester dans cette forme d'impuissance, mais apporter quelque chose de concret, même modestement.

C'est dans ce contexte que j'ai vu passer l'annonce pour une co-directrice chez Aux 6 Logis. J'ai postulé, en exprimant aussi mon intérêt pour rejoindre le comité.

Aujourd'hui, après avoir assisté à deux réunions, ma conviction s'est renforcée. Je perçois pleinement le sens et l'impact d'Aux 6 Logis, et je suis convaincue que c'est un engagement qui me correspond.

Je pense pouvoir y contribuer avec mes compétences en communication, mon regard et mon énergie, avec une réelle implication.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je souhaite aujourd'hui rejoindre le comité d'Aux 6 Logis. »

- **Andréa Kündig se présente.**

Andréa Kündig travaille depuis 8 ans dans le cadre du programme de logement intergénérationnel « 1h par m², un.e étudiant.e sous mon toit », qui met en place des tandems entre des étudiant.es et des sénior.es. Auparavant, elle a travaillé 5 ans dans le cadre de la Fondation Terre des Hommes en tant que chargée de projets pour le Moyen Orient. Ses études se sont constamment focalisées autour des questions sociales, que ce soit en Suisse ou dans le monde. En 2025, elle a obtenu en CAS en Diversité Egalité Inclusion à l'UNIGE. Les questions d'injustice sociale, de vulnérabilité et du logement sont au cœur de son parcours, et le mandat de l'Association aux 6 Logis s'adresse directement à ces thématiques. Elle est ainsi très motivée par l'opportunité de mettre ses compétences à disposition du comité de l'Association.

- Le Comité est élu, dans son ensemble, à l'unanimité.

13. Divers

Céline Anel, travailleuse sociale, remercie chaleureusement Nelida Sosa, qui a préparé un délicieux buffet pour les personnes présentes ce soir.

Elle présente ensuite le séjour organisé par l'équipe sociale durant l'été 2025. À cette occasion, un groupe de 20 femmes et enfants a passé une semaine au bord du lac de Neuchâtel.

Enfin, les personnes présentes découvrent ce séjour à travers une vidéo mêlant images et témoignages.

Genève, le 29.05.26

Geneviève Bordry

Présidente

